

SANTÉ

Bercy souhaite autoriser les médecins de l'assurance-maladie à effectuer des visites de contrôle auprès des fonctionnaires pour faire la chasse aux arrêts de travail abusifs, comme cela se pratique déjà dans le secteur privé.

L'Etat va renforcer le contrôle des arrêts de travail des fonctionnaires

Les échos 14/19

La chasse aux arrêts de travail abusifs dans la fonction publique se prépare. Ferme-ment décidé à resserrer l'étai, Bercy souhaite autoriser les médecins de l'assurance-maladie à effectuer des visites de contrôle auprès des fonctionnaires, comme cela se fait déjà dans le secteur privé. Et ce même si ce n'est pas l'assurance-maladie mais l'administration employeur qui assure la rémunération des salariés en arrêt de santé. Le dispositif, en cours d'expertise, pourrait être inclus dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010. Jusqu'ici, les contrôles sont effectués, selon une procédure assez lourde, uniquement par les médecins libéraux agréés à cet effet par l'Etat. Mais ces visites sont, de l'aveu même des syndicats, très rares, et surtout, juge l'administration, inefficaces, notamment parce que le fonctionnaire en est obligatoirement prévenu très à l'avance. En 2003 (dernières données disponibles), les agents de l'Etat ont pris, en moyenne, 13 jours d'arrêt maladie. Un total jugé élevé, même s'il est à relativiser, car 43 % de l'ensemble des jours pris se sont con-

centrés sur la minorité (3,7 %) d'arrêts en raison de maladies graves (plus d'un an) ou d'accidents du travail. Pour les congés maladie de moindre durée, un agent sur cinq a bénéficié au moins une fois dans l'année d'un arrêt de 3 jours ou moins, et un agent sur trois d'un arrêt de 4 jours ou plus.

Vérifications supplémentaires

Dès le printemps, le ministre de la Fonction publique, Eric Woerth, avait prévenu les syndicats qu'il entendait refondre les modalités de contrôle et a rajouté le sujet dans la négociation sur la santé et la sécurité au travail, qui doit se finaliser ces prochaines semaines. Surtout, le recours aux médecins de l'assurance-maladie ne sera peut-être pas tout. En juin, Eric Woerth a annoncé que, dans le privé, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010 autorisera les employeurs à mandater un médecin de ville pour effectuer des vérifications, en plus des contrôles réalisés par les médecins-conseils de l'assurance-maladie (« Les Echos » du 12 juin). Il avait alors assuré que la mesure pourrait aussi s'appliquer dans les

trois versants de la fonction publique. Une telle perspective a provoqué une levée de boucliers des syndicats, qui sont en revanche moins hostiles aux contrôles par des médecins de l'assurance-maladie.

Dans le privé, le recours au médecin de ville a déjà été testé dans plusieurs départements, mais le bilan de l'expérimentation, promis pour fin juin sous la forme d'un rapport au Parlement, n'est toujours pas disponible. Certains

doutent déjà de la portée de cette nouvelle règle. « C'est une mesure de façade, qui n'apporte rien de plus, critique Jean-François Gomez, secrétaire national (CGC) du syndicat général des praticiens-conseils. L'employeur peut déjà nous saisir pour réaliser des vérifications s'il les juge nécessaires. » Mais beaucoup d'entreprises préfèrent s'en remettre à l'assurance-maladie plutôt que de financer elles-mêmes des contrôles qui risquent de dégrader leur climat social.

VINCENT COLLEN
ET DEREK PERROTTE

Les agents de la fonction publique ayant pris un congé maladie



« Les Echos » / Source : DGAFP

De part et d'autre de l'Atlantique, les indices ont refait les trois quarts de leur handicap depuis la faillite de la banque. Mais l'horizon économique reste incertain.

La Bourse a presque oublié l'épisode Lehman Brothers

La Tribune 14/19

PAR CHRISTINE LEJOUX
ET FABIO MARQUETTY.

Il y a un an, Lehman Brothers faisait faillite, entraînant une crise sans précédent depuis la Grande Dépression. Mais aujourd'hui, les indices boursiers mondiaux ont déjà rattrapé une bonne partie de leur retard. S'offrant même le luxe d'enchaîner les records annuels, au point de s'approcher aujourd'hui de leurs plus hauts niveaux depuis onze mois : au-delà de 3.700 points pour le CAC 40, de 1.000 points pour le S & P 500 et de 5.000 points pour le Footsie.

D'aucuns considèrent que le rebond moyen de 50 % des marchés par rapport à leurs planchers atteints début mars est excessif. Mais la lecture de cette envolée n'est pas aussi simple. Selon David Kalfon, directeur général d'EFG AM France, la hausse se décompose en deux phases. Une première, de mars à juin, a été alimentée

par la volonté des dirigeants de la planète d'en découdre avec la crise. Une deuxième, depuis juillet, est nourrie par un retour de l'appétit des investisseurs pour les produits risqués. Sachant qu'une grande partie d'entre eux, notamment du côté des institutionnels, avait opté pour une stratégie très défensive il y a encore six mois.

En tout cas, les indices n'ont plus que 15 % à 20 % à parcourir pour retrouver leurs niveaux précédant la chute de Lehman Brothers. Reste à savoir à quelle échéance ils y parviendront.

■ ENCORE NEUF MOIS...

Pour David Kalfon, l'environnement demeure propice aux marchés actions pendant au moins neuf mois. En clair, avant que les banques centrales ne commencent à relever leurs taux directeurs. Entre-temps, se pose la question de la cherté des grands groupes cotés. Selon la société de gestion Invesco, « les valorisations [...] sont revenues à des niveaux, sinon élevés, du moins peu attractifs ». À

titre d'exemple, aux États-Unis, les valeurs sont désormais plus onéreuses qu'elles ne l'ont été en moyenne au cours des trois dernières années. D'après Bloomberg, l'indice S & P 500 se traite à 15 fois les estimations de bénéfices pour 2009. Ce multiple s'élève à 15,3 fois pour le Dow Jones Industrial, à 15,5 fois pour DJ Stoxx 600 et à 13 fois pour le CAC 40, sachant que ces chiffres intègrent une dimension spéculative liée aux récentes annonces de fusions-acquisitions.

Mais, comme le soulignent les équipes de Standard and Poor's, « la panique a laissé place à la crainte ». Notamment celle de ne pas voir la demande finale prendre le relais d'une reprise d'ordre purement technique. Virginie Maisonneuve, responsable de la gestion actions internationales chez Schroders, pense que si la croissance économique n'est pas au rendez-vous

fin mars 2010, les investisseurs pourraient s'inquiéter à nouveau. Autre source de préoccupation : la hausse en trompe-l'œil des bénéfices des entreprises, notamment au deuxième trimestre, qui repose essentiellement sur des compressions budgétaires. Les stratèges de State Street

soulignent que pour la première fois depuis quinze ans, la courbe du chômage américain suit celle des résultats des fleurons nationaux. Signifiant ainsi que la destruction de valeur prend le pas sur la création de richesse.

Pourtant, le courant acheteur reste solide

sur les marchés boursiers. Peut-être parce que le chemin est encore long avant d'effacer les pertes cumulées, non pas depuis le 15 septembre 2008, mais depuis la mi-2007, véritable point de départ de la chute des indices, avec l'éclatement des subprimes. ■

**CHEZ LES
INVESTISSEURS, LA
PANIQUE
A LAISSÉ
PLACE À LA
CRAINTE.**